

Mouvement intra académique 2014 : principales dates à retenir

20 mars 2014 : Publication de la note de service – guide pratique mouvement intra 2014
(Accessible sur internet : www.ac-bordeaux.fr)

Du 21 mars au 11 avril 2014 :

A votre service la plate forme « conseil, information mobilité » assurée par la DPE, du lundi au vendredi :
☎ 05.57.57.35.50

Du 21 mars à 12h au 3 avril 2014 à 23h : ouverture du serveur SIAM :

- Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum).
- Modification des vœux possible jusqu'au renvoi de la confirmation de demande de mutation.

Jusqu'au 9 avril 2014 : Dépôt du dossier handicap à la DPE – rectorat de Bordeaux

Jusqu'au 9 avril 2014 : Date limite de retour des fiches de candidatures à un poste spécifique académique.

Le 4 avril 2014 –avant midi :
- Edition par la DPE des confirmations des demandes de mutation et envoi par courrier électronique dans les établissements.
- Edition par la DPE des préférences d'affectation des TZR et envoi par courrier électronique dans les établissements de rattachement.

Entre le 4 et le 9 avril 2014 :

- .Date limite de retour des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives :
 - via les établissements centralisateurs pour les personnels de l'académie de Bordeaux (zone C).
 - via les établissements d'origine des enseignants venant d'une autre académie.

.Date limite de retour au rectorat des confirmations de préférences des TZR

Du 7 mai au 14 mai 2014 Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels.

Les 15 et 16 mai 2014 Groupes de travail «barèmes»

Du 19 mai au 10 juin 2014 Traitement du mouvement

Du 17 juin au 20 juin 2014 Formations Paritaires Mixtes Académiques

Du 21 juin au 27 juin 2014 Réception des demandes de révision d'affectation

Du 10 au 11 juillet 2014 Phase d'ajustement :
Attribution des RAD pour les TZR
Examen des révisions d'affectation en groupe de travail